

**FLASH**



## Augmentations Personnalisées ICT

Notre organisation a eu la confirmation des montants des AP:

APS ICT : 33 €

APS TCT : 23 €

AP fixe des TCT : 13 €

Nouvel échec pour notre ministère qui pensait pouvoir négocier avec Bercy une rallonge de ces augmentations.

Les agents payent les pots cassés d'un service RH qui a été trop long dans ces échanges pour un résultat plus que médiocre.

Les TCT groupe 1 ont un plancher salarial sous celui d'un ouvrier d'état groupe 6.

Face à un employeur incapable d'appliquer les 3,5% d'augmentation générale et à un niveau d'AP si faible, il sera encore difficile d'enrayer les départs d'agents ICT et TCT de notre ministère.

La DGA et le SIAé doivent se saisir sans délai de ces problématiques pour que cette année 2022 ne se reproduise ni en terme de calendrier ni en terme de résultat.

La CGT continue de revendiquer l'augmentation générale de 10% des salaires et la journée de grève du 29 septembre doit aussi être le moment pour les agents TCT et ICT d'exprimer leur mécontentement.

Montreuil, le 15 septembre

